

Intercom de la Vire au Noireau
COMMUNE DE SOULEUVRE EN BOCAGE

**ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET ABROGATION DES CARTES
COMMUNALES DES COMMUNES DELEGUEES DE BEAULIEU, LA FERRIERE-HARANG, LE
RECULEY, SAINTE-MARIE-LAUMONT ET LE TOURNEUR**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n° A-2021-2 en date du 04/02/2021, le président de l'Intercom de la Vire au Noireau a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique relative à l'élaboration du PLU de la commune de Soulevre en Bocage et de l'abrogation des cartes communales des communes déléguées de Beaulieu, de la Ferrière-Harang, du Reculey, de Sainte-Marie-Laumont et du Tourneur. L'enquête se déroulera à Soulevre en Bocage **du lundi 8 mars 2021 9h, au vendredi 9 avril 2021 12h.**

A cet effet, M. BOUSSION, domicilié au Grosmesnil, 47 route des Youfs, SAINT GERMAIN D'ELLE (50810), ayant pour profession expert agricole et foncier a été désigné par le Président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur. Monsieur le commissaire enquêteur recevra du public aux lieux et horaires de permanences suivantes :

Mairie de SOULEUVRE EN BOCAGE	Salle de conseil de la mairie de Soulevre en Bocage	- Lundi 8 mars 2021 : 9h à 12h - Vendredi 19 mars 2021 : 15h à 18h30
Mairie de SAINT MARTIN DES BESACES	Salle P. Madelaine	- Jeudi 11 mars 2021 : 9h à 12h - Samedi 20 mars 2021 : 9h à 12h
Mairie de LA GRAVERIE	Salle de Conseil	- Jeudi 25 mars 2021 : 9h à 12h30 - Mardi 30 mars 2021 : 15h à 18h30
Mairie de LE TOURNEUR	Salle de Conseil	- Mercredi 17 mars 2021 : 9h à 12h - Jeudi 1 ^{er} avril 2021 : 15h à 18h30
Mairie de CAMPEAUX	Salle de Conseil	- Mardi 23 mars 2021 : 15h à 18h30 - Vendredi 9 avril 2021 : 9h à 12h
Mairie de SAINTE MARIE LAUMONT	Salle de Conseil	- Samedi 13 mars 2021 : 9h à 12h - Mercredi 7 avril 2021 : 15h à 18h30

Le dossier sera consultable au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau, en mairie de Soulevre en Bocage et dans les mairies déléguées de Saint-Martin-des-Besaces, de la Graverie, du Tourneur, de Campeaux et de Sainte-Marie-Laumont aux jours et heures habituels d'ouverture :

- **Siège de l'Intercom de la Vire au Noireau**
(20 rue d'Aignaux, Vire, 14500 Vire Normandie) :
Lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h-16h30
- **Mairie de Soulevre en Bocage**
(2 Place de la mairie, Beny-Bocage, 14 350 Soulevre en Bocage) :
Lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 – 17h00
- **Mairie déléguée de Campeaux**
(15 rue de Vire, Campeaux, 14 350 Soulevre en Bocage) :

Mardi : 14h00 - 16h00
Mercredi : 10h00 - 12h00
Jeudi : 14h00 - 16h00
le 1er et 3ème samedi du mois: 9h00 - 10h00

- **Mairie déléguée de la Graverie**

(*rue de Beny-Bocage, la Graverie, 14 350 Souleuvre en Bocage*) :

Lundi et mardi : 14h00 - 17h00
Jeudi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 16h00

- **Mairie déléguée de Saint Martin des Besaces**

(*10 rue de la Mairie, Saint Martin des Besaces, 14 350 Souleuvre en Bocage*) :

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 12h30

- **Mairie déléguée de Le Tourneur**

(*Le Bourg, Le Tourneur, 14 350 Souleuvre en Bocage*) :

Lundi : 14h00 - 17h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

- **Mairie déléguée de Sainte Marie Laumont**

(*Le Bourg, Sainte Marie Laumont, 14 350 Souleuvre en Bocage*) :

Mercredi : 14h - 16h
Samedi : 10h15 - 12h

Le dossier peut également être consulté sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/2320>

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées dans le registre d'enquête déposé en mairie de Souleuvre en Bocage, dans les mairies déléguées mentionnées précédemment et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau. Elles peuvent également être adressées par courriel à l'attention de : « **Commissaire-Enquêteur / Elaboration du PLU de Souleuvre en Bocage** » à urbanisme@vireaunoireau.fr, par envoi postal au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau (*20 rue d'Aignaux, Vire, 14500 Vire Normandie*) ou sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/2320>

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau, en mairie de Souleuvre en Bocage aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet <https://www.vireaunoireau.fr/marches-publics-et-concertations/enquetes-publiques/> durant 1 an.

Les demandes d'informations complémentaires peuvent être soumises à M. Le Président de l'Intercom de la Vire au Noireau, en qualité de personne responsable du projet, à l'adresse de l'Intercom de la Vire au Noireau.

L'approbation de la modification du PLU devra ensuite être prononcée par délibération du Conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau.